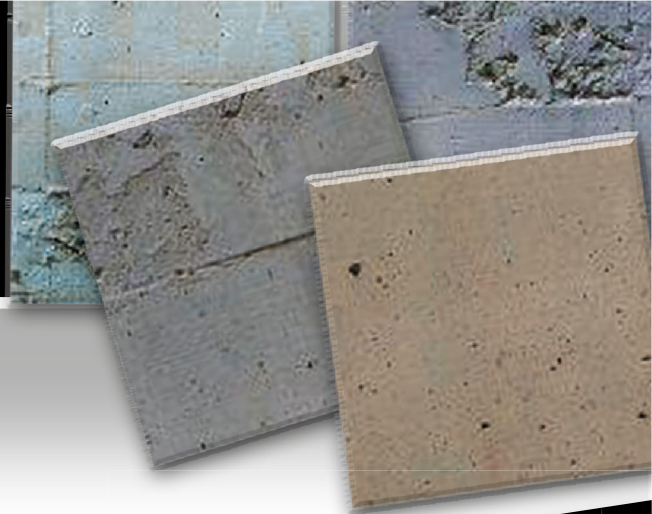




Innofut SLV

Fiche technique

Dégraissant solvanté surconcentré pour RDA

Destiné à l'élimination des graisses minérales. S'utilise sur les huiles et traces de pneus en milieu industriel et sur les parkings. Peu moussant il est utilisable en autolaveuse.

A la dilution préconisée il est sans effet sur la plupart des métaux, caoutchoucs, vernis et peintures.

Le produit contient en outre un agent anticalcaire.

L'Innofut SLV, formule surconcentrée et proposée en bidon de 20L est spécialement conçu pour une utilisation en RDA (Remplisseuse des Autolaveuses), ce qui permet de réduire la pénibilité pour l'utilisateur et de faire une économie de 50% de plastique par rapport à un fût de 220L.

1 bidon de 20L par semaine équivaut à 1 fût de 200L par mois.

Mode d'emploi

Éliminer les gros déchets par balayage.

Le produit s'utilise dilué de 0,3 à 1 % dans l'eau.

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer.

Brosser éventuellement.

Rincer à l'eau claire si nécessaire.

Conditionnements

- Emballage : bidon de 20L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide ambré

- pH > 12,5

- Densité : 1,05 - 1,07

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022

Ind. 2 ■



*Remplisseuse
des Autolaveuses.

* Sans Valeur Limite
d'Exposition Réglementaire
française.



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

